

CRÉATIONS LEXICALES DANS LE DOMAINE AMOUREUX OU ÉROTIQUE EN FRANÇAIS DE BUKAVU: ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE

Benjamin Agisha CUBWE¹

Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, République Démocratique du Congo

agishecubben@gmail.com / benjaminagishecubben@gmail.com

Résumé : Cette réflexion dépeint le lexique utilisé en amour sensuel, en français actualisé à Bukavu. Nous démontrons, par les analyses, l'écart lexical entre la variété de Bukavu et sa correspondante de la langue courante, perçue comme prestigieuse. Cet écart découle d'une diversité de phénomènes à la fois linguistiques ou sociolinguistiques, stylistiques et culturels. Le constat, à ce propos, est que la métaphore demeure l'un des phénomènes les plus constants par lesquels l'on transfère des caractéristiques de tel être ou tel objet à tel autre être ou tel objet. De cela, il a été réalisé que les jeunes constituent le groupe utilisateur le plus concerné en matière de création des lexèmes ; fait justifiable par la raison que cette tranche sociologique se dit plus branchée que les vieux.

Mots-clés : français, jeune, lexème, locuteur, sens

LEXICAL CREATIONS IN THE AMOROUS EROTIC DOMAIN IN BUKAVU FRENCH: SOCIOLINGUISTIC ANALYSIS

Abstract : This reflection depicted used lexicon in sensual love in updated french in Bukavu. We prove by analyses the lexical discrepancy between the variety of Bukavu and its correspondent of the current language perceived as glamorous. This distance result from a diversity of linguistics or sociolinguistics or cultural or stylistics phenomena. The statement at this issue is that metaphor remains one of the most constant phenomena by which features or characteristics are transferred from this object or that one. Therefore, it has been noticed that the youths constitute the most concerned users group in the creation of lexemes ; warrantable fact by the reason that this sociological category said to be more connected than old.

Key words : French, youth, lexeme, speaker, sense

¹ Unité de recherche : *Observatoire congolais du plurilinguisme et de l'éducation*

Introduction

La ville de Bukavu, notre terrain d'étude, est plurilingue. Les langues y actualisées ont différentes considérations. Cela ne dépend que du statut dont elles jouissent, voire de leur hiérarchisation. Des langues y bénéficient du prestige à différents degrés : le français, le kiswahili et l'anglais peuvent être retenues comme exemple. Le français et le kiswahili sont les langues les plus parlées et les plus influentes à Bukavu et, de fait, elles connaissent en hausse des entrées lexicales dues à des phénomènes diversifiés si bien que, si c'était un cas de musique, l'on parlerait d'une étape qui va *rinforzando*. Le français, langue officielle et *investie de toutes les fonctions sociales* (Matabishi, 2016 :105-106), *prête des mots aux langues vernaculaires et des mots de celles-ci alimentent régulièrement l'arsenal lexical du français en cette ville, car ces langues se côtoient* (Nteranya, 2017 : 1).

Les entrées lexicales surgissent de plusieurs domaines de la vie, notamment vestimentaire, anthroponymique et toponymique, politique, scolaire ou étudiantin, commercial, amoureux ou érotique, etc. Notre recherche débat sur ce dernier domaine et tente de mettre à profit du lecteur, sur base d'un corpus recueilli dans les trois communes de la ville de Bukavu, les écarts remarquables entre la variété *bukavienne*² et la variété standard du français ; précisément dans la vie affective.

Autrement dit, l'étude s'assigne comme objectif de décrire, sur le plan lexical, au sein du thème susdit, le français tel qu'il est actualisé à Bukavu, parallèlement à la ligne directrice, la norme.

L'étude répond, principalement, à l'interrogation ci-contre : « Qu'est-ce qui sous-tend, sociolinguistiquement, l'écart entre le lexique caractérisant le français de Bukavu et le français courant ?

A cette question, il peut être constaté que l'écart de sens entre le lexique du français de Bukavu et le français courant serait sous-tendu par certaines variables sociodémographiques telles que l'âge des locuteurs, leur sexe, leurs jugements favorables ou défavorables, leur milieu d'origine ou de fréquentation, leur niveau d'instruction, leur métier, etc.

Aussi convient-il d'affirmer l'adjectif lexical provient de lexique. Celui-ci est présenté comme *l'ensemble des lexèmes d'une langue dont l'étude ne doit pas être confondue avec un simple inventaire des mots étant donné qu'elle s'étend à la construction des énoncés en vue de ciseler le contexte d'emploi et d'en dégager le sens* (Mortureux, 1997 : 189).

Au regard de ces propos, il convient de mentionner que l'étude du lexique requiert une certaine contextualisation ou mise en relation avec la société ; ce qui justifie, de notre part, le recours à la sociolinguistique comme méthode d'analyse. Elle opère, dans

² L'adjectif « bukavien » dans ce texte réfère à ce qui a trait à la ville de Bukavu ; ce qui s'y rapporte.

la présente recherche, en harmonie avec la formule de Fishman et reprise par Calvet (2005 : 3), « qui parle, quelle variété de quelle langue, quand, à propos de quoi, avec quels interlocuteurs et pourquoi ». Ainsi, la sociolinguistique, corrélée avec quelques approches structuralistes telles que la morphologie et sémantique, nous donne carte blanche à détecter et justifier des phénomènes sociaux ou linguistiques desquels découlent les modifications sémantiques observées à l'intégration des lexèmes.

1. Corpus

Le corpus se trouve présenté en tableau. En celui-ci se trouvent exposés les éléments concernés dans l'une des colonnes, une autre reprend la traduction à la fois littérale et définitionnelle. Enfin, une autre est consacrée à la traduction connotée ou celle qui est en rapport avec le contexte de Bukavu. Il s'agit du sens grâce auquel le terme concerné a intégré le corpus à analyser ou le sens faisant de lui un néologique.

N°	Élément	Traduction littérale	Traduction contextuelle
1.	Bajaj	Un tricycle, un triporteur	Une femme des mœurs légères
2.	Boro	Une contrebande	Un organe génital
3.	Bundeur	Qui se protège en s'inclinant	Un homme infidèle
4.	Demayi	Belle-sœur	Fiancée d'un étudiant
5.	Élément	Une personne effrontée	Une personne immorale
6.	Genge	Une personne effrontée	Une personne immorale
7.	plancher	Frapper une planche	Ne pas accorder ses faveurs à un homme
8.	Luvu luholo	Une cendre froide	Spécieux, (sexuellement) impudique
9.	M.Pesa	Mobile d'argent	Une prostituée, proxénète
10.	Mutiste	Spécialiste d'arbre	Un homme réputé pour sa boulimie sexuelle
11.	Sinziá	Un/e dormeur/-euse	Une fille ou un garçon pudique

2. Analyse des données

Successivement, les lexèmes en étude sont présentés suivant qu'ils gravitent autour du même sous-thème (du même item), et ce, par ordre alphabétique.

2.1. « *Boro* » et « *demayi* », deux noms relatifs à une personne aimée ou une concubine

2.1.1. *BORO*

Le lexème *boro* est souvent utilisé dans un cadre vulgaire et peut renvoyer à ce dont on n'a pas assez de précision ou quelque chose de vague. Ceci dit, nous nous proposons d'examiner son usage à travers les exemples suivants :

- (1). Ce garçon-là a un grand *boro* ; pour « Ce garçon a un gros pénis. »,
- (2). Voici sa *boro*, pour « Voici sa maîtresse. »,

Boro est sollicité par des enfants ou des jeunes (garçons ou filles) s'ils désignent des femmes, des filles ou des organes génitaux. Cet emploi doit avoir été dicté par le fait qu'antérieurement à la considération réservée au lexème *boro* par cette recherche, ce lexème existait déjà à Bukavu (quartier Essence) où il s'utilise en rapport avec un faux diamant dont le marché se conclut en catimini entre vendeur et acheteur ; diamant appelé en termes minéralogiques *bort*³. A la suite de cela, son usage s'est répandu à Bukavu où il se dit d'une chose ou d'un objet dont on tire quelque profit, mais qu'on ne veut pas désigner nommément, le plus souvent, à cause de son caractère illicite ou son état usagé.

C'est de cela que le groupe utilisateur susmentionné (les jeunes) tient ce lexème auquel il fait recours pour désigner des organes sexuels masculins ou féminins (1). Ainsi, dire que *boro* s'applique aux organes sexuels rappelle les sèmes « caché », « secret » ou « intime ». Tel est l'usage de ce lexème au quartier Essence où ces sèmes lui sont attachés.

Le même contexte génère une autre acception à *boro*, « une concubine (belle ou laide qu'elle soit) », voir l'énoncé (2). Le phénomène est justifiable du fait que le lexème *boro*, la plupart des fois, sous-entend quelque chose d'illicite et auquel le public ne prend pas part. De cela, il est logique que *boro* désigne une femme avec laquelle on entretient des relations sexuelles coupables à la suite de leur caractère clandestin.

³ *Bort* relève de la minéralogie et se rapporte au diamant transparent que des défauts rendent impropre aux usages de la bijouterie (Littré, 1974 : 568). Et pour *Le Grand Robert de la langue française*, il s'agit d'un diamant imparfait et/ou présentant un défaut.

2.1.2. DEMAYI

Demayi désigne, d'une manière courante, « une belle-sœur », par opposition à « beau-frère » désigné en termes affectifs soit par « beauf » soit par « beaufu ». *Demayi* provient du kiswahili *maina*. Au départ, le lexème *maina* doit avoir subi l'amuïssement de la dernière syllabe *-na* avant de connaître la prothèse de la préposition *de*. Afin de soutenir ce propos, il s'avère indispensable de souligner que ce phénomène est fréquent dans notre milieu d'étude et ne concerne pas que *demayi* tel que confirmé par les exemples ci-contre : *Bisimwa* devient *Debsi*, *Kashangabuye* devient *Dekasha*, *Muluba* devient *Demulu*, *Baraka* devient *Debra*, *Goma* devient *Dego*, etc. Cela traduit alors, au plan sociolinguistique, un fait jeune témoignant de la présence des locuteurs « branchés », voire à la mode contrairement à ceux qui attestent ces noms sous leur forme « endonymique ». L'usage du lexème *demayi* peut se lire ci-dessous :

(1). *Demayi (beaufu)*, viens ! au lieu de « Belle-sœur (beau-frère), viens ! »,

Partant de cela, il y a moyen d'affirmer que *demayi*, néologisme de forme, est à considérer comme une unité lexicale fabriquée de toutes pièces (à la fois par troncation et par préfixation). Il se trouve utilisé, le plus souvent, par les étudiants en situation de défense d'un mémoire de licence ou, parfois, dans d'autres contextes de la vie. Il s'applique aux filles et/ou aux femmes, en opposition à *beaufu* qui désigne les hommes dans les mêmes circonstances. Particulièrement, *demayi* renvoie à une fille quelconque, venue le plus souvent hors des homes universitaires, considérée comme fiancée ou épouse du récipiendaire et ; par conséquent, la belle-sœur des étudiants. Néanmoins, il arrive que l'énoncé comme celui en étude soit destiné à une religieuse ou un religieux à l'issue de la défense. Pour ce cas, *demayi* ou *beaufu* sont utilisés comme taquineries à l'encontre de ces derniers (religieux et religieuses).

Enfin, *demayi* se trouve sollicité par des garçons s'adressant à leurs compagnons ou leurs compagnes, en dehors du contexte universitaire. Cela peut s'observer à travers l'énoncé : « Trouve-moi une *demayi* que je vais courtiser ! », qui signifie « Trouve-moi une fille que je vais courtiser ! »,

En rapport avec cela, *demayi* renvoie à n'importe quelle personne de sexe féminin dont on cherche à gagner les bonnes grâces.

2.2. « *Luvu luholo* », « *ncikenzire* » et « *sinzia* », termes désignant un individu non appréciable en amour

2.2.1. LUVU LUHOLO [luvuluolo]

Du *mashi*, *luvuluholo* se traduit par « une cendre froide » et est de sens premier négatif. Dénicher ce sens négatif requiert le recours à la parémiologie « *mashi* » pour le motif que *luvuluholo* est la forme écourtée du proverbe : « *Oluvu luholo lo*

luyoca enyumpa », littéralement, « c'est de la cendre froide qui brûle des maisons ». De cette façon, ce qui met le sens négatif en évidence provient du fait qu'il ne s'agit pas, en réalité, de la cendre froide, mais de la cendre contenant quelques invisibles résidus e feu incendiaire des maisons en question. Ce qui fait de ce lexème un néologisme peut se lire au sein des énoncés suivants :

(1). Méfiez-vous de cette *luvuhuholo* ! pour « Méfiez-vous de cette cendre froide ! »,

(2). Je voulais la courtiser, mais j'ai découvert en elle une *luvuhuholo*, ou alors « Je voulais la courtiser, mais j'ai découvert en elle une « cendre froide »,

Nous nous rendons compte que, substantivé par métaphorisation à partir de la langue de départ, *luvuhuholo* intègre le français via le kiswahili et désigne, conformément à celle-là, tout individu manifestant des apparences du sérieux en vue de se valoir des qualités qu'il n'a pas effectivement. Il est alors sollicité aussi bien par des jeunes que des moins jeunes dont le discours porte sur des personnes à mode vestimentaire ou à rang social discordant avec leur comportement. A cela s'ajoute que, pour noter une différence remarquable entre le mashi (une langue qui ne jouit pas de grand prestige) et le kiswahili ou le français (des langues prestigieuses), cette première catégorie sociologique (les jeunes) ne réalise pas [luvuhuholo]. Par attraction au phonétisme du français où le *h* ne s'atteste pas, les jeunes prononcent [luvuluolo].

Par ailleurs, compte tenu de l'idée de métaphorisation évoquée ci-dessus, il convient de relever que celle-ci se rend intelligible à partir des observations déduites des traductions proposées pour les énoncés en étude. A cette fin, entre le sens de départ et le sens d'arrivée de *luvuhuholo*, il se remarque un transfert des sèmes, entre autres « apparence trompeuse », « hypocrisie » et « danger social ». Particulièrement, le sens érotique de *luvuhuholo* résulte de la chute de son sème de départ « individu quelconque » car, dans ce domaine, il ne désigne qu'une personne spacieuse qui feint de ne pas prendre des libertés avec des personnes de sexe opposé tout en en prenant à la dérobée.

2.2.2. NCIKENZIRE

Ncikenzi est le terme qui est parfois synonyme de *luvuhuholo*. Ce verbe conjugué dont la forme lemmatisée *kukenga* signifie « respecter », relève à son tour du mashi. A la suite de l'infixe réfléchi °-ci-, ce verbe se traduit littéralement par « je me respecte ». Au sein de la présente étude, *ncikenzi* est un dérivé impropre puisqu'il est à constater qu'il passe, sans modification formelle, de la catégorie grammaticale du verbe à celle du nom. Il s'emploie comme il ressort de l'exemple suivant :

Il a épousé cette *ncikenzi*, mais elle risquera de le cocufier pour « Il a épousé cette fille apparemment respectueuse, mais elle risquera de le cocufier. »,

Il nous semble qu'au plan sémantique, comme il en est probablement le cas pour *luvu luholo*, *ncikenzire* serait parti, à son tour, non seulement d'une longue jupe ou robe, mais aussi du fait de porter deux pagnes, du mode de tresser les cheveux et du non-recours aux produits éclaircissants. Cependant, à l'opposé de *luvu luholo*, *ncikenzire*, ayant désigné d'abord un habit décent, est de sens premier positif et s'applique seulement aux filles ou aux femmes.

Par métonymie, comme expression du contenant par le contenu selon Michel Le Guern (1973 : 12), *ncikenzire* a fini par désigner également la personne qui le porte. Tel qu'il relève de l'énoncé ci-dessus, *ncikenzire* prête à une ambiguïté sémantique. Il peut s'agir d'une fille dont le comportement est dénué des gestes enclins aux désirs sexuels. En revanche, une autre lecture fait découvrir que *ncikenzire* charrie un aspect ironique. Sous cet angle, il s'applique à une fille qui, pour rappeler le contexte du proverbe : « l'habit ne fait pas le moine », se vêt déceimment en vue de se valoir des qualités qu'elle n'a pas. Il s'agit, plutôt, d'une fille qui s'adonne aux jouissances sexuelles tout en laissant accroire qu'elle n'en jouit pas de par ses vêtements.

2.2.3. SINZIÁ⁴

Il convient de souligner que *sinziá* provient du kiswahili *kusinzia* signifiant « dormir ». Sur sa dernière voyelle (ayant valeur d'une syllabe), il s'observe la présence d'un ton haut ; celui-ci sert alors, dans la variété du kiswahili attestée à Bukavu, de différenciation entre *sinziá* (la substantivation de la forme verbale *kusinzia*) et *sinzia* (expression de l'ordre au singulier). Pour dénicher son contexte d'emploi, nous pouvons nous appuyer sur l'exemple ci-après :

Francine est *sinziá*, elle ne sort pas, elle n'est jamais arrivée ni chez Sur-Sur, ni à Whats'App, pour « Francine est une dormeuse ; elle ne sort pas en compagnie de garçons ; elle n'est jamais arrivée ni chez Sur-Sur ni à WhatsApp. ».

Il convient de souligner que *sinziá* fonctionne chez les jeunes en tant que terme de mépris à l'égard de la personne perçue, sous cette optique, comme dormeuse ou rêveuse, voire « non branchée ». Conformément à cette logique, on ne peut pas désigner une personne qu'on respecte par cette appellation. En dépit de son caractère injurieux, il sied d'ajouter que *sinziá* est un terme plus ou moins euphémique, utilisé dans le but de contourner les expressions *mushenzi*, *démodé* ou *ignorant* qui seraient très

⁴ Pendant le règne de Mobutu, des Bangala, des Baluba, des Bakongo, etc. se sont retrouvés affectés à Bukavu. Cette situation administrative a créé un autre groupe des locuteurs d'un kiswahili portant des marques des langues véhiculaires et/ou vernaculaires des milieux géographiques dont provenaient les concernés. Ces fonctionnaires continuent à constituer des noyaux autour desquels s'agglutinent des personnes en provenance de leurs milieux d'origine. (Nteranya, e.a. 2013 : 124). C'est à la suite de cette logique que le kiswahili attesté dans notre milieu d'étude se caractérise parfois de la présence des tons au niveau suprasegmental quoique, en sa variété haute, il ait perdu ses tons au contact avec l'arabe, mentionne le même chercheur (2017 :102).

choquants et dévalorisants. Pour cette raison, *sinziá* qui contient le sème « sommeil » est sollicité pour désigner un individu supposé non éveillé, sous-entendu, qui se prend pour sérieux en tournant le dos à la vie débauchée. Il s'agit, précisément, d'un individu qui ne prend pas de libertés avec des personnes de sexe opposé. Il s'adonne davantage aux activités ecclésiastiques et académiques qu'à la vie mondaine. Par conséquent, les locuteurs concernés se servent de *sinziá* pour taquinerie contre cette attitude dévotionnelle.

2.3. Termes relatifs à un individu coupable d'adultère

D'une manière générale, la catégorie des éléments relatifs à la présente section regroupe les unités lexicales désignant soit une prostituée, soit un individu infidèle à son engagement conjugal, voire une personne qui a facilement et habituellement des rapports sexuels.

2.3.1. BAJAJ

Bajaj provient de l'anthroponyme hindi *Jamnalal-Bajaj*. Devenu un éponyme, *bajaj* a fini par désigner l'industrie automobile fondée, en 1944, par l'Indien en question (Michel de Grandi, 2011 :4). Conformément à ce sens premier, dans plus d'un pays de l'East African Community, notamment la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, la RD-Congo, etc.), *bajaj* est l'espèce de tricycle (monté par cette industrie), de marque king, destiné le plus souvent au transport en commun en milieux urbains. L'intégration de ce lexème peut être examinée au sein de l'exemple : « La plupart des étudiantes sont devenues *bajaj* », au lieu de « La plupart des étudiantes sont devenues tricycles (débauchées). »

Nous constatons que *bajaj* jouit d'une acception supplémentaire du discours des jeunes. Ceux-ci s'en servent entre eux à propos des personnes de sexe féminin dont la vie sexuelle laisse à désirer. Il est envisageable que le passage de *bajaj* en tant qu'espèce de tricycle à *bajaj*, individu femelle, soit motivé. Le phénomène s'explique par le fait que le *tricycle-bajaj* est préférable à la suite de ses traits caractéristiques, 'sa vélocité ou sa promptitude à servir', 'l'absence d'encombrement qui s'observe dedans', 'le transport à prix abordable' et 'les va-et-vient effectués chaque fois à la quête de l'argent'. Ayant cette image en esprit, les locuteurs susdits ont tendance à rapprocher cette espèce de moyen de transport à une femme présentant, à son tour, des caractéristiques pareilles dans sa vie sexuelle. Il s'agit d'une femme qui, étant facilement abordable, vend ses faveurs à vil prix partout où elle se trouve ; c'est-à-dire qu'elle n'exige pas de contrepartie considérable à son partenaire, comme le cas du moyen de transport de type *bajaj* dont le conducteur n'en demande pas assez à ses clients.

2.3.2. M. PESA

En sa forme intégrale, *mobile pesa* ou littéralement « mobile de l'argent », *M. pesa* est un composé dont les constituants relèvent des langues différentes : *mobile* [mθɔbail] de l'anglais et *pesa* [pesa] du lingala. En usage commun, *M. Pesa* est simultanément un système de retrait et de transaction d'argent, censé fréquenter de plusieurs personnes ; ce qui reste quasi valable si nous appuyons ce dire sur des raisons provenant de l'énoncé : Il arrive que même les *M.Pesa* souffrent de crise économique, utilisé pour « Il arrive que même les femmes débauchées souffrent de crise économique. »

Comme nous venons de le relever, en téléphonie cellulaire, *M. Pesa* est en rapport avec un business rentable qui regroupe et sert des gens des provenances diversifiées. A cela faut-il ajouter que le service *M.Pesa*, s'exerçant en état d'immobilité et n'exigeant pas assez de réflexion de la part de l'agent, est assimilable à un travail favorisant du gain facile. C'est de ce contexte que les locuteurs concernés (des jeunes) se seraient inspirés pour désigner une femme dont le caractère typique rappelle le service *M. Pesa*. Il s'agit, précisément, d'une fille ou d'une femme de mœurs dissolues qui, à force de monnayer ses faveurs à prix précieux et d'être sollicitée par beaucoup de gens, gagne facilement sa vie sans aucun exercice de réflexion et devient aussi populaire que le réseau de retrait et/ou de transaction d'argent *M. Pesa*.

2.3.3. BUNDEUR

Bundeur est un néologisme de forme résultant de la dérivation propre. En mashi, le verbe *kubunda* dont il est fléchi peut se traduire par « se cacher par inclination en vue de se protéger contre un danger ». Sa formation procède de l'adjonction du suffixe -*eur* (servant à noter un agent d'action en français) au radical verbal -*bund-* relevant du mashi. De ce fait, un *bundeur* désignerait quelqu'un qui, pour se préserver d'un danger, se cache en s'inclinant. Cependant, le phénomène devient autre au sein des énoncés :

- (1). Merci est le *bundeur* (*bundere*) le plus connu à Bukavu, au lieu de « Merci est l'homme infidèle le plus connu à Bukavu. »,
- (2). Les *bundeuses* (*bundeze*) ne vieillissent pas, en lieu et place de « Les infidèles ne vieillissent pas assez tôt. »,

Sur le plan phonétique, nous observons que, dépendamment de la performance linguistique de chaque locuteur, ce lexème est réalisé soit [bundœR] (*bundeur*) au masculin ou [bundœz] (*bundeuse*) au féminin, soit [bundere] au masculin ou [bundeze] au féminin. Il est sollicité par des personnes d'âges et de professions confondus, dans

des conversations portant sur une personne infidèle à son engagement conjugal ou qui a fréquemment des rapports sexuels hors mariage, c'est-à-dire en concubinage. Ce fait est explicable par cette raison que, si nous remontons à la langue de départ et que nous nous servons de l'exemple des domaines de la chasse et de la guerre où *kubunda* était très sollicité, nous pouvons noter que ce lexème y évoque un signe de précaution prise contre les projectiles et/ou les flèches de peur qu'on ne trouve la mort avant d'atteindre sa mission.

De cette façon, *bundeur* et *bundeuse* auxquels *kubunda* donne naissance au sein de la variété en étude se disent alternativement d'un homme et d'une femme qui, en pleine voie d'aller jouir avec sa maîtresse ou son amant, prennent toutes les précautions possibles par crainte de s'attirer le moindre soupçon de la société (pour les non marié(es), voire des conjoint(e)s (pour les marié(es)). Un tel individu ne veut pas être connu comme partenaire de l'amour qu'il entretient illégalement (avec un concubin ou une concubine). Dans ce contexte, les projectiles et/ou les flèches susdites sont substitués par la société et les conjoint(e)s car, telles les armes qui empêchent à un chasseur ou un guerrier d'atteindre sa mission, tel l'entourage (la société et chacun des partenaires conjugaux) peut étouffer un *bundeur*, aussi longtemps qu'il le pourrait, de jouir de la chair avec son (sa) concubin(e) ou d'autres avantages sociaux ; surtout si son métier est attaché à une confession religieuse.

2.3.4. GENGE

Considérant les phrases : (1). C'est au retour des orgies que les *genge* donnent leur dîme ou, de façon courante, « C'est au retour des orgies que les indiscipliné(e)s sexuel(le)s donnent leur dîme » ; et (2). Les *genge* peuvent facilement dévierger même dix filles par jour, contre « Les indisciplinés sexuels peuvent déflorer même dix filles par jour » ; il y a lieu d'affirmer que *genge* résulte d'une adaptation phonétique de l'anglais *gang* [gæŋ] ; et lui-même est devenu usuel en français, avec la prononciation [gãŋ]. Notre choix porté sur l'anglais peut se justifier par le fait que c'est le son de l'anglais [æ] qui, étant intermédiaire entre le [a] et le [e], s'est transformé en kiswahili soit en [e] et a donné naissance à *genge*, soit en [a] et a donné naissance à *kuganga*. *Genge* auquel nous portons intérêt rappelle donc bien le cas de *gang* qui, sous l'optique de *Le Grand Robert de la langue française*, se dit d'une bande organisée ou une association des malfaiteurs. Selon la même source, il peut aussi s'agir d'un groupe plus ou moins organisé s'adonnant à des activités illicites en recourant à la force.

Le lexème *genge* est, donc, de sens premier négatif et peut s'employer à Bukavu pour désigner également un groupe de malfaiteurs. Autrement dit, il sous-entend l'existence d'un individu dangereux au regard de la société. C'est en rapport avec ses sèmes « danger » et « morale déviante » que *genge* a fini par s'appliquer à un individu dont les actes s'écartent des normes de la pudeur de par son goût porté à l'immoralité

sexuelle. Ainsi, il se dit successivement d'un(e) proxénète ou une (3) et d'un homme devenu vedette à la suite de sa pédophilie (4).

2.3.5. MUTISTE

A travers l'énoncé : Plusieurs enseignants *mutistes mutisent* leurs apprenantes ; qui équivaut couramment à « Plusieurs enseignants immoraux entraînent leurs apprenantes aux relations sexuelles », il se réalise que *mutiste* se dit essentiellement des hommes. Il est un dérivé du substantif du kiswahili *muti*, signifiant « arbre » (un sens non érotique).

Le sens érotique lui attribué remonte au langage des étudiants puisque, se réalise-t-il, l'arbre au sens de *muti* étant un végétal raide, s'assimile facilement, chez ce groupe utilisateur, à un organe viril en érection. Aussi faut-il rappeler que, confrontés au plurilinguisme urbain, les jeunes n'hésitent pas à faire recours aux langues dont ils possèdent le code linguistique. Cela légitime la lecture que nous faisons du lexème *mutiste* car, s'établit-il, il contient la somme de deux morphèmes, l'un d'origine swahili °*muti*- auquel s'adjoint le morphème grammatical d'origine française -°*iste*.

Mutiste est ainsi un néologisme de forme qui, particulièrement procédant de l'ajout du suffixe -°*iste*, peut sémantiquement équivaloir à 'spécialiste, adepte ou partisan d'un arbre', sous-entendu, un indiscipliné sexuel avéré. Par conséquent, *mutiste* se dit tantôt d'un homme dont les propos érogènes font de lui un immoral, tantôt d'un homme vivant en concubinage avec plusieurs partenaires sexuelles et, le plus souvent, des mineures. *Mutiste* donne alors naissance à *mutiser*, par dérivation verbale dénomminative.

2.4. *Frapper une planche, lexème relatif au refus d'une femme à la sollicitation d'un homme en amour*

Frapper une planche est un syntagme verbal qui paraît traduire, par calque, le syntagme nominal du kiswahili *kupiga mbao*. Son intégration en langage amoureux peut ressortir des énoncés suivants :

(1). Lydia m'a frappé une planche/ elle m'a rayé pour « Lydia a catégoriquement refusé de m'accorder ses faveurs. », (2). Lydia m'a donné ou m'a frappé un sans retour. Cf. supra.

A Bukavu, l'expression *frapper une planche* (donner ou frapper un sans retour) a été utilisée, d'abord, en rapport avec une technique de chantage développée la nuit par une bande de malfaiteurs munis d'armes blanches (le plus souvent des planches ou des chevrons) moyennant lesquelles ils assaillent la cible avant de lui extorquer les biens qu'elle a sur elle. En ce sens, *frapper une planche* devient synonyme de « battre

impitoyablement quelqu'un d'un ou de plusieurs coup(s) ». Dès lors, ce lexème véhicule une idée d'agression, de privation illicite d'un avantage à un individu et d'abattement qui s'en suit chez celui-ci.

C'est de là que les jeunes, groupe utilisateur de *frapper une planche* à travers leurs conversations portant sur l'attitude des filles au regard des hommes qui les sollicitent en amour, doivent l'avoir emprunté. A son intégration en langage amoureux, *frapper une planche* ou *plancher* perd son sème « +physique » en faveur du sème « +moral. », Autrement dit, en amour (1), il évoque l'idée de manque d'obtention des faveurs d'une fille et de désespoir ou d'amertume qui en résulte : ce qui est, conformément au contexte social susdit, une manière d'extorquer au garçon un avantage assez attendu. Il signifie, en ce sens, « désapprouver la demande, en parlant d'une personne de sexe féminin à l'égard d'un homme qui la sollicite en amour. »,

De cela, un solliciteur qui *a été planché/frappé une planche*, voire *rayé* ou *frappé sans retour* (2) ne peut plus rien espérer : c'est comme qui dirait, toujours en français de Bukavu, qu'il *a été nafé*⁵ et est à réorienter. Dans les mêmes circonstances, s'il se trouve que la fille concernée a renoncé à ces relations d'ordre sentimental après un certain moment (d'amour) passé ensemble avec l'infortuné garçon qui tombe en sa disgrâce, cela signifie qu'il n'est plus envisageable, de la part de celui-ci, de se concilier les bonnes grâces de celle-là. En effet, après la réprobation, il n'y a point d'espoir.

Conclusion

Nous venons d'examiner, à partir des analyses entreprises, le fonctionnement de certains lexèmes relevant du domaine amoureux et/ou érotique. Les analyses réalisées se sont épanouies sur les mécanismes auxquels les locuteurs de la variété en étude recourent dans le processus de création lexicale. Nous nous sommes rendu compte que l'un des mécanismes le plus important est le recours aux lexèmes d'autres langues, dont l'emprunt du français, du kiswahili, du mashi, de l'anglais et du lingala. Aussi faut-il rappeler le fait d'avoir réalisé que la plupart des lexèmes, en intégrant ces variétés, subissent quelques « remodulations » sémantiques ou quelques transferts de sens, souvent par analogie au sens premier et, parfois, par atténuation de celui-ci. Ce fait a été démontré non seulement à travers le phénomène d'élargissement et de

⁵ Expression du monde universitaire qui, par la transition de la substantivation du sigle NAF « Non Admissible dans la même Filière », est devenue un verbe par l'adjonction du suffixe verbal canonique -^oer. *Nafé* réfère, ainsi, au fait de renvoyer, pour quelques années, un étudiant de sa filière d'études après qu'il a obtenu une mention inférieure à 40%. Analogiquement, cette expression se dit, en amour, du fait d'une fille qui refuse d'accorder ses faveurs à un garçon, car elle le juge incapable, le plus souvent, de par sa stupidité à aborder des sujets relatifs à l'amour : il obtient, en quelque sorte, moins de 40% en amour.

restriction de sens, mais aussi via les propos métaphoriques, métonymiques, euphémiques et ironiques des locuteurs. Autrement dit, les lexèmes concernés sont des néologismes soit de sens, soit de forme.

En rapport avec les locuteurs, nous avons remarqué que les jeunes constituent la catégorie sociologique la plus inventive en matière de création des lexèmes à sens amoureux et/ou érotique. Ces usagers font souvent recours à ces unités lexicales au cours des échanges entre eux, dans des circonstances de prise de parole de niveau relâché : cela a surtout lieu lorsque les garçons parlent des filles ou d'eux-mêmes et vice versa. Parfois, il peut s'agir des mêmes locuteurs (les jeunes) dont les propos portent sur de vieilles gens et inversement, bien que nous ayons observé que très peu de concepts sont utilisés par des moins-jeunes (vieux) dans le domaine érotique. Somme toute, nous nous sommes rendu compte de l'inépuisable richesse des pratiques linguistiques dans le domaine susmentionné ; une richesse qui sous-tend parfois des ambiguïtés sémantiques. Cela nous a motivé à nous appuyer tant de fois sur les analyses d'ordre sémantique en partant de l'origine du lexème concerné, voire de son évolution et, de fait, avons pris coutume d'exposer des aspects sociolinguistiques.

Le domaine lexical est l'une des parties vivantes de la langue. Il reste si ouvert que nul chercheur ne peut prétendre avoir répondu péremptoirement aux questions y afférant. De ce point de vue, nous mentionnons qu'à Bukavu, les entrées lexicales s'observent également en langage commercial, éducatif, médical, onomastique, politique, religieux, vestimentaire, etc. et restent à ausculter par quiconque y porte intérêt.

Références bibliographiques

- CALVET Louis-Jean. 2005. « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? » in *Revue de l'Université de Moncton*. vol. 36, n°1, pp. 9-30
- GRANDI (DE) Michel. 2011. « Quand Bajaj défie Honda.» in *Les échos*, sur le <https://fr.m.wikipedia.org>
- Le Grand Robert de la langue française*, sur le site <https://www.lerobert.com/sejer-2005>
- LE GUERN Michel. 1973. *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse
- MATABISHI Namashunju Samuel. 2016. *Langues et développement durable en République Démocratique du Congo*, thèse inédite, université de Rouen
- MORTUREUX Marie-François. 1997. *La lexicologie entre langue et discours*. SEDES

- NTERANYA Mondo Noël. 2013. « Langues et langages à Radio Maendeleo. » in *La ville de Bukavu face à sa dimension sociolinguistique et à ses défis identitaires*. P.U. de Lubumbashi. pp.120- 135
- NTERANYA Mondo Noël. 2017. « Des propos sur des pratiques anthroponymiques à Bukavu. » in *Revue de philosophie Isidore Bakanja (Philosophie- sciences religieuses- pastorale- politique- comptes rendus–recensions* (pp. 98- 115)
- REY Alain (sous la direction). 2015. *Le Robert illustré*. Le robert